Dépôt central de la vente au numéro, rue du Stand, 4, maison de l'hôtel du „Guillaume Tell"

Deuxième année. — N° 154 «INTERESSER & INSTRUIRE» **Jeudi 30 Juillet 1891**

LA SENTINELLE

Journal économique et littéraire, paraissant à la Chaux-de-Fonds le mercredi et samedi

avec un résumé des nouvelles politiques et étrangères

Organe de l'Union des Sociétés ouvrières

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Rue du Stand, 4

La rédaction rendra compte de tout ouvrage dont il lui sera envoyé deux exemplaires.

Horaire des chemins de fer
dès le 1er juin 1891

Locle-Brenets

Locle	D	7 23	10 12	1 —	2 —	3 10	Dim.	4 15	6 26	7 52	10 30
Brenets	A	7 38	10 27	1 15	2 15	3 25		4 30	6 41	8 07	10 45

Brenets-Locle

Brenets	D	6 35	7 48	11 10	1 25	2 30	3 35	Dim.	4 55	7 10	9 40
Locle	A	6 50	8 03	11 25	1 40	2 45	3 50		5 10	7 25	9 55

Besançon-Neuchâtel

Besançon	D			4 08			5 56	9 15		1 50			6 30
Morteau				6 49			9 06	12 18		4 40	6 45		9 43
Locle		5 15	7 26	8 15	10 20	11 45	1 52	3 —	5 22	7 50	10 20		
Ch.-de-F.	A	5 37	7 48	8 37	10 42	12 07	2 14	3 22	5 44	8 12	10 42		
Ch.-de-F.	D	5 47	8 44			12 18	2 20		5 55	8 21			
Neuchâtel	A	7 06	10 —			1 35	3 36		7 14	9 40			
Neuchâtel	D		6 —	8 —		10 40		1 57	4 05			7 55	
Ch.-de-F.	A		7 33	9 32		12 12		3 30	5 36			9 32	
Ch.-de-F.	D	6 40	7 48	9 42	11 10	12 20	1 25	3 40	5 44	7 10	9 40		
Locle	A	7 —	8 08	10 02	11 30	12 40	1 45	4 —	6 04	7 30	10 —		
Morteau		5 11	8 56	11 —		1 24			6 39				
Besançon		7 24	11 02	1 20		3 26			8 47				

Chaux-de-Fonds-Berne

Ch.-de-F.	D	5 40	8 30	10 05	12 20	2 40	3 50	6 50	
Renan		5 56	8 49	10 22	12 39	2 56	4 09	7 09	
St-Imier		6 12	9 05	10 38	12 57	3 12	4 25	7 25	
Bienne	A	7 20	10 20	11 52	2 20	4 18	5 50	8 45	
Berne		9 08	11 57	1 20		5 38	7 47	10 20	

Berne-Chaux-de-Fonds

Berne	D	4 50	7 25	9 15	11 10	1 25	3 25	6 —	7 10	Dim. 8 45
Bienne		6 08	9 05	10 30	1 —	2 50	4 35	7 22	8 38	
St-Imier		7 49	10 41	11 39	2 34	4 22	5 57	8 55	10 10	
Renan		8 07	10 59	11 56	2 55	4 39	6 15	9 12	10 30	
C.-d.-F.	A	8 30	11 20	12 15	3 16	5 —	6 35	9 35	10 52	

Chaux-de-Fonds-Ponts

Ch.-de-F.	D	6 10	6 50	1 05	5 50	9 45	
Corbatière		6 31	8 10	1 26	6 10	10 05	
Sagne		6 46	8 23	1 41	6 23	10 18	
Cœudres		6 55	8 31	1 50	6 31	10 26	
Pts-Martel		7 04	8 39	1 59	6 39	10 34	
Ponts	A	7 10	8 45	2 05	6 45	10 40	
Ponts	D	4 35	6 25	11 50	3 25	7 20	
Pts-Martel		4 41	6 31	11 56	3 32	7 26	
Cœudres		4 50	6 40	12 05	3 42	7 35	
Sagne		4 57	6 47	12 12	3 50	7 42	
Corbatière		5 14	7 04	12 29	4 09	7 59	
Ch.-de-F.	A	5 30	7 20	12 45	4 25	8 15	

POSTES

Départs pour	M	M	S
Breuleux		10 —	
Saignelégier	4 50	10 —	6 10
Planchettes			4 —
Maîche			3 45

Arrivées de	M	S	S
Breuleux	8 20		
Saignelégier	8 20	3 20	7 50
Planchettes	8 15		
Maîche	10 45		

Abonnements

Un an . . . . . Fr. 6.—
Six mois . . . » 3.—
Trois mois . . » 1.50
Abonnement par mois —.50
payable d'avance.

Annonces

10 ct. la ligne ou son espace
Pour les petites annonces en dessous de 6 lignes 60 cent. pour trois fois.

Vu la fête du 1er août, le numéro prochain de la SENTINELLE paraîtra vendredi soir.

MEMENTO

Helvétia (Groupe de chanteurs du Cercle Montagnard.) — Répétition générale, mercredi 29, à 8 1/2 h. du soir, au local. — Amendable.
Société de gymnastique d'hommes. — Répétition de chant, mercredi 29, à 8 1/4 h. du soir, au Café Streiff.
Club des Dérame-tot. — Réunion, mercredi 29, à 8 3/4 h. du soir, au local.
Société d'escrime.-- Assaut, mercredi 29, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Concordia. — Gesangstunde, Mittwoch den 29., Abends 8 1/2 Uhr, Café de la Croix-Blanche.
Intimité. — Assemblée générale, mercredi 29, à 8 h. du soir, au local.
Société fraternelle de prévoyance. — Assemblée générale réglementaire, mercredi 29, à 8 1/2 h. du soir, à l'Amphithéâtre du Collège primaire.
Musique militaire « Les Armes-Réunies ».— Répétition générale, mercredi 29, à 8 1/2 h. du soir, au Casino.
Fanfare Montagnarde. — Répétition générale, mercredi 29, à 8 h. du soir, au local.

SOMMAIRE

Les maçons à Neuchâtel. — Nouvelles étrangères : La catastrophe de Saint-Mandé. — Lettre du Locle. — Lettre de Neuchâtel. — Chronique locale : Fête champêtre du Grutli. — Ouvriers serruriers. — Itinéraire du cortège. — Société ornithologique. — Feuilletons : *Indiana. L'Ouvrier.*

Les maçons à Neuchâtel

Comme on le lira plus loin, la grève des maçons est déclarée à Neuchâtel. A l'heure qu'il est, 414 ouvriers ont cessé tout travail. Cette mesure, on le conçoit, n'a pas été prise à la légère. Depuis longtemps, les ouvriers manœuvres, mineurs, maçons et cimentiers du chef-lieu se plaignent des salaires insuffisants.

En vue de leur venir en aide, un article du programme du parti ouvrier réclamait et réclame encore que la commune fixe un minimum de salaire, au-dessous duquel les adjudicataires des travaux communaux ne pourraient payer leurs ouvriers.

Si cela est nécessaire ? On en jugera par les quelques chiffres que voici :

Les porte-mortier sont actuellement payés 22 à 23 ct. l'heure, les ouvriers-manœuvres 32, 33 et 34, les mineurs de 38 à 40, les maçons 42, 43 jusqu'à 45, les cimentiers de 47 à 50. Ils réclament, les premiers un minimum de 27 centimes à l'heure, les seconds 37, les troisièmes 43, les quatrièmes 48, les derniers 54.

Trouve-t-on que ces demandes soient trop élevées? Voici un budget on ne peut plus exact des dépenses et des recettes d'un ouvrier maçon... Prenons cet exemple.

Payé à raison de fr. 4. 80 par jour, un maçon gagne *fr. 1080* par an, ses journées de travail n'étant en réalité que de 225, si l'on tient compte de 52 dimanches, de 65 journées de chômage pendant l'hiver et de 23 journées de pluie. 365 jours—140 (et encore ne sont pas compris dans ce calcul les jours fériés, les jours de maladie, etc., etc.) reste 225 × 4.80 = fr. 1080.

L'ouvrier maçon doit payer sur cette somme :

Sa pension, à raison de fr. 1 par jour	fr. 365.—
Son logement	240.—
Deux paires de pantalons	20.—
Un habit	15.—
Un gilet	5.—
Raccommodage d'habits	2.—
Une paire de souliers et réparations	20.—
Trois chemises	9.—
Un chapeau	4.—
Trois paires de bas	3.—
Un caleçon	2.—
Un tricot	2.—
Deux mouchoirs	—.80
Une cravate	—.50
Pour sa barbe	6.15
Pour l'éclairage chez lui	7.—
Pour le blanchissage	13.—
Un carnet, un crayon	—.20
Cirage et brosses	1.—
Impôts	10.—
Total	fr. 725.65

à supposer qu'il ne fasse aucune dépense, aucuns faux-frais, qu'il se prive de tout plaisir. Supposez maintenant qu'il a femme et enfants, il lui faudra entretenir sa femme et ses enfants avec la somme dérisoire de fr. 355 (de fr. 1080 ôtez fr. 725, reste fr. 355), et cela pendant toute une année. C'est un dur problème, on en conviendra. Et si le maçon tombe malade, lui ou l'un des siens, s'il faut payer des frais de docteur, de médecines et de remèdes, comment fera-t-il ?

Eh! bien, actuellement le maçon ne gagne pas même cela. Ce qu'il réclame, ce n'est donc pas le superflu, c'est l'indispensable pour vivre. Et il se trouve cependant des patrons assez inhumains pour ne pas faire droit à ces si légitimes demandes.

Nous avons sous les yeux le procès-verbal de l'assemblée tenue vendredi entre patrons et ouvriers. Dans cette réunion, la démonstration a été faite par M. Vicarini, qui a détaillé par le menu la dépense d'un ouvrier pour sa pension et ses plus pressants besoins, — nous donnons les chiffres ci-dessus, — qu'il était impossible à un ouvrier d'entretenir sa famille avec une paie de fr. 4.30. Savez-vous comment un patron, l'entrepreneur Juvet, a eu l'aplomb de lui répondre? Il lui a répondu en disant que les ouvriers pouvaient aller commander chez eux, qu'il n'avait pas de leçons à recevoir de la part d'étrangers.

Tout étranger qui paie ses impôts et qui se conduit honnêtement, lui a-t-on répliqué, a le droit de défendre, aussi bien que n'importe qui, les revendications qu'il juge nécessaires. Et cela est parfaitement exact. Quand il s'agit d'exploiter les maçons, on ne s'inquiète pas de savoir s'ils sont étrangers ou non. Du reste, il y a parmi les ouvriers maçons quantité de Suisses qui sont chez eux, à Neuchâtel, aussi bien que n'importe quel patron. Et à supposer même que ce ne fût pas le cas, qui donc bâtirait les maisons, construirait les canaux, etc., etc., augmenterait la richesse publique de Neuchâtel, si ce n'est ces braves ouvriers manœuvres, maçons, cimentiers? N'est-il pas prouvé depuis longtemps que les indigènes se refusent à ces travaux qu'ils trouvent sans doute trop pénibles, et qu'ils préfèrent se croiser les bras sur la place du Port, plutôt que de manier la pioche et la truelle?

Nous formons les vœux les plus sincères pour que la grève des maçons et des manœuvres se termine au plus vite à leur avantage. Et nous ne pouvons nous défendre, en présence de ces deux grèves : l'une, celle des serruriers à la Chaux-de-Fonds, l'autre, celle des maçons, à Neuchâtel, de songer avec tristesse que dans quelques heures, il y aura fête et réjouissances publiques, maisons pavoisées, rues enguirlandées, musique, discours, joie bruyante, à laquelle resteront étrangers, et pour cause, un certain nombre de nos concitoyens.

Peuvent-ils célébrer l'indépendance de la patrie ! ces ouvriers serruriers et ces ouvriers maçons, auxquels, bien loin d'accorder la moindre indépendance, on mesure parcimonieusement le droit à l'existence, auxquels on refuse le droit de vivre d'une façon supportable!

Comment fêteraient-ils la liberté ! ces hommes qu'on accuse d'en prendre une grande, lorsqu'ils osent demander une augmentation en prouvant que leur salaire actuel ne leur permet pas de vivre et qui, tout bien considéré, en fait de liberté, ne possèdent que celle de mourir de faim !

W. B.

Nouvelles étrangères

France

La catastrophe de Saint-Mandé. — Un accident de chemin de fer, qui continue la lugubre série des sinistres et des catastrophes sur les voies ferrées, vient d'avoir lieu hier, à Saint-Mandé, près Paris. La journée avait été magnifique : tous les Parisiens avaient déserté la grande ville pour courir aux environs.

Comme toujours, Vincennes et Saint-Mandé, à cause de leur proximité, des facilités de locomotion et des bois qui avoisinent ces charmantes localités et de la fête qui commençait hier, avaient attiré une foule énorme de promeneurs et d'amants de la villégiature à bon marché.

L'affluence des voyageurs prenant le train de Vincennes pour rentrer à Paris, après avoir dîné sous les tonnelles et dans les bosquets «d'Idalie» et autres, était telle, qu'on dut former un train supplémentaire qui fut vite envahi par une foule tassée et grouillante jusque sur les marchepieds des impériales.

Imaginez un de ces convois bondé de familles chargées de bouquets, de jeunes gens chantant à tue-tête, des enfants avec leurs belles robes des dimanches endormis dans les bras de leurs mères. Tout d'un coup, un choc effroyable se produit ; des cris d'angoisse s'élèvent, bientôt étouffés par le fracas des wagons qui montent les uns sur les autres, de la locomotive qui se renverse, des réservoirs à gaz qui éclatent, communiquant le feu aux débris des wagons. Les flammes s'élèvent. Les voyageurs épargnés ouvrent précipitamment les portières, sautent à bas des voitures, dans un désordre indescriptible.

Alors, pendant que les derniers craquements des wagons empilés font entendre leur bruit sinistre, de nouveau montent dans un crescendo impossible à décrire les cris des blessés et des agonisants, les appels désespérés des pères, des mères, des enfants, se cherchant les uns les autres, les sanglots des femmes, les objurgations des employés impuissants et affolés.

Voilà l'inoubliable, le suprêmement douloureux spectacle qu'on a pu voir, dimanche soir, à la gare de Saint-Mandé, et cette ligne, qui sert surtout aux plaisirs de la population parisienne, fêtes, concours de toutes sortes, villégiatures, va être pour longtemps plongée dans le deuil.

***

Voici, d'après une enquête sérieuse et confirmée officiellement, comment l'accident s'est produit :

A 9 heures 29, le train 116, venant de Joinville-le-Pont, était arrêté depuis dix minutes à la gare de Saint-Mandé, où avait lieu un Concours de musique. Il comprenait vingt-trois voitures chargées de monde. Sa locomotive était engagée sous le tunnel qui fait suite à la gare, et la queue du train se trouvait sous le pont de la Tourelle.

L'encombrement provenant de la fête de Saint-Mandé était la cause d'un arrêt si prolongé. Comme les voyageurs montés à Joinville, à Nogent, à Vincennes, remplissaient déjà le train 116, les voyageurs venant de Saint-Mandé cherchaient en vain les dernières places vides. Les wagons étaient bondés, quelques portières étaient encore ouvertes pour les retardataires au moment où le train allait enfin partir.

A ce moment, le chef de gare de Saint-Mandé, voyant un voyageur de 2e classe monter dans un compartiment de 1re classe, voulut le faire descendre. Une discussion s'ensuivit et il oublia de donner le signal d'usage avertissant les trains suivants que la voie n'était pas libre.

Tout à coup, le train supplémentaire 116 D, venant également de Joinville, apparaît, allant avec une vitesse encore considérable, suivant l'usage adopté depuis l'application des freins Westinghouse, qui permettent les arrêts rapides.

L'arrivée du train supplémentaire est si brusque, les voyageurs sont si affairés, qu'on n'a même pas vu le danger.

La machine du train 116 D, qui marchait attelée à reculon, écrase le fourgon et pénètre dans le dernier wagon du train arrêté, qui était un de ces wagons de première, bas avec une impériale close et vitrée, tels qu'ils sont en usage sur la ligne de Vincennes. Ce wagon pénètre lui-même dans celui qui le précédait, un wagon de seconde, qui, à son tour, enfonce un autre wagon de seconde.

Un cri d'horreur, des clameurs de désespoir et de douleur, puis une épouvantable confusion. On ne comprend pas encore l'étendue de la catastrophe, mais de toutes parts on accourt pour porter secours.

On nous raconte qu'un père de famille venait de caser tant bien que mal sa femme et sa fille dans un des wagons broyés; lui-même se préparait à monter. Il assiste à l'écrasement de sa famille.

Pour comble d'épouvante, après quelques minutes, des torrents de flammes et de fumée s'échappent des décombres. Le gaz qui éclaire les voitures et dont les réservoirs sont placés au-dessous de chaque wagon, vient de prendre feu. Ceux qui, par miracle, ont échappé à l'écrasement, les blessés qui crient et gémissent, sont victimes de l'asphyxie ou de l'incendie.

Ils périssent sous les yeux des assistants, qui ne peuvent leur porter secours et poussent des cris lamentables.

***

Jusqu'à présent quarante-trois victimes ont été exposées. On ignore le chiffre exact des blessés. Six ont succombé à leurs blessures.

Jamais, depuis l'incendie de l'Opéra comique, on n'avait vu scène semblable. Les cadavres ont été transportés à l'école communale de Saint-Mandé.

Qu'on se représente, dans une première pièce, quinze cadavres rangés par terre, la tête et les membres supérieurs émergeant seuls des draps de toile qui entourent le reste du corps comme des suaires.

Les faces sont tantôt blêmes et boursouflées, tantôt violacées, congestionnées, noires par places, avec des yeux vitreux ouverts démesurément par l'horreur et dont on n'a pu refermer les paupières consumées par le feu.

Sur une table, dans une seconde salle, où vingt autres cadavres sont alignés dans les mêmes conditions, des petits paquets de toile blanche contenant d'horribles choses : des cadavres de petits enfants. Dans le coin gauche de la pièce les carreaux sont plus rouges à un endroit ; c'est une flaque de sang humain.

Enfin dans une troisième salle, pleine d'armoires neuves et de meubles scolaires, dix-sept cadavres sont encore couchés, recouverts complètement ceux-là d'un drap mortuaire et dûment étiquetés. Ce sont les malheureux qui ont été reconnus par la famille.

A chaque instant, un père en quête de son fils, une femme à la recherche de son mari, le regard plein d'angoisse, parcourt les horribles rangées et se penche à certains moments sur ce qui reste de ces figures humaines.

Parfois l'émotion est trop forte, et l'on voit une visiteuse se rejeter en arrière, croyant avoir reconnu, abominablement pâle et se comprimant la poitrine avec les mains d'un geste atroce et poignant.

Et le défilé des chercheurs continue toujours....

Voici un homme qui, les mains tremblantes, pâle, hésitant, vient soulever un à un les suaires. Devant un petit corps, il hésite, puis mettant à découvert un visage d'enfant : « Ma fille ! » s'écrie-t-il.

Il s'arrête, puis reprend sa marche pendant que tous les témoins sont oppressés par une horrible angoisse.

Devant un amas de chairs broyées, torturées par les flammes, l'homme s'arrête encore — sans force cette fois — et c'est d'une voix éteinte qu'il prononce : « C'est ma femme ! »

Il sort et tous les assistants se découvrent sur son passage.

Et ces scènes de désolation se renouvellent.

Au dehors, de longues files d'amis, de parents, attendent leur tour pour jeter un regard anxieux sur les cadavres et les reconnaître.

Et, comme c'était hier la fête du pays, on aperçoit encore dans les avenues et les carrefours des girandoles multicolores ; c'est sous des arcs de triomphe qu'ont passé les blessés et les morts.

Chronique neuchâteloise

LETTRE DU LOCLE

(Correspondance particulière de la Sentinelle.)

Locle, le 26 juillet 1891.

En Suisse, la semaine appartient aux préparatifs du centenaire, et le Locle, pour ce qui le concerne, ne reste pas en arrière.

Si le temps est favorable, nous aurons cette fois-ci une fête revêtant le cachet populaire, vu surtout la coïncidence de la fête scolaire.

Il s'agit que les enfants s'amusent; or quand les enfants sont contents, les mamans le sont aussi, condition indispensable pour que tout le monde soit satisfait.

Donc voilà un point acquis : bonne fête pour le samedi, qui se terminera par un cortége aux flambeaux avec salves d'artillerie. Vivent nos artilleurs et notre vieux canon villageois!

Quant à la fête du dimanche, celle qui revêtira vraiment un cachet officiel, je dois avouer que, dans l'alternative du mauvais temps, circonstance qui forcerait la grande réunion de se tenir au temple, elle perdrait, à peu de chose près, tous ses attraits pour le gros de la population.

Et puis, je ne sais si c'est un sentiment personnel chez moi, mais le caractère presque exclusivement religieux de la cérémonie me paraît d'une sévérité particulière qui n'est plus dans les goûts de la foule. Espérons que j'ai tort et que j'aurai vu les choses au travers de mes lunettes enfumées de villageois amateur de tam tam et de fêtes bariolées.

Mais, je compte être dédommagé par anticipation dès samedi soir, en écoutant, au sommet d'une montagne voisine, la gamme sonore du bronze que jetteront aux échos les clochers du pays, se mêler au bruit des clochettes, xylophone des pâturages.

Amis de la belle, pure et suave poésie qui n'appartient qu'à la grande nature, croyez un des fervents disciples, allez avec votre famille samedi à la montagne, et quand, après l'extinction des feux de joie, vous rentrerez chez vous, vous aurez, gravé dans le cœur, le souvenir le plus vrai et le plus beau que l'on puisse garder du centenaire de notre indépendance.

FLORIAN.

LETTRE DE NEUCHATEL

(Correspondance particulière de la Sentinelle.)

Neuchâtel, le 28 juillet 1891.

Une fête nautique. — Le centenaire à Neuchâtel-Ville. — Le dernier acte d'une révocation arbitraire. — Entre patrons et ouvriers.

Dimanche, la société nautique *Sainte Hélène* a donné une fête de navigation, à laquelle ont pris part plusieurs sociétés de Vevey, Neuveville, Bienne, etc. Cette fête a été favorisée par un temps exceptionnellement beau, aussi sa réussite a-t-elle été complète. Les différents concours à 1, 2, 3 et 4 rameurs ont été suivis avec intérêt par un public que nous aurions voulu voir plus nombreux. Le prix d'entrée, fixé à 50 centimes par personne, était un obstacle pour beaucoup de monde. Cette entrée

---

40 FEUILLETON DE LA SENTINELLE

L'OUVRIER

Roman social inédit

ÉTUDE DE MŒURS DE LA CHAUX-DE-FONDS

VII

Marasme

Les jours s'étaient enfuis, emportant, dans un tourbillon d'activité et de fièvre, cette fin d'année. Les fêtes de Noël et de Nouvel-An, passées dans le bruit et dans l'agitation, étaient loin. Pendant la dernière semaine de décembre tout le monde avait été sur les dents : fabricants, chefs d'atelier, patrons, ouvriers, négociants, commerçants de toute espèce, marchands forains qui avaient installé sur la Place Neuve leurs bancs de foire, petits vendeurs de pastilles, de boîtes d'allumettes, chacun s'était démené.

A cette période de surmenage et de travail à outrance, avaient succédé quelques jours de gaîté folle pendant lesquels la débauche avait secoué ses grelots sonores ; puis tout était retombé dans le calme, dans le train-train habituel, dans la vie monotone courante.

L'époque qui suit les fêtes de l'an est, en général, un temps d'oubli et de repos. Les esprits et les corps fatigués éprouvent le besoin de se remettre. Sous le coup de saignées trop fortes et multipliées, les bourses sont épuisées et flasques. Le temps, ce grand réparateur, et aussi des sommeils prolongés, des digestions normales, leur rendront l'embonpoint perdu et leur joyeux aspect bedonnant... En attendant, le calme est de rigueur. Sans consulter aucun médecin, chacun connaît le remède qui sauvera les porte-monnaie du dépérissement et de l'anémie dans lesquels ils vont sombrer. Le recueillement, le travail, la solitude, la vie de famille jouent le rôle de fortifiants et remplacent avec avantage toutes les drogues.

Il n'y avait donc rien d'étonnant à ce que les rues de la grande cité chaux-de-fonnière fussent mornes, les cafés à peu près déserts, malgré les annonces répétées et les programmes attrayants et variés des chanteurs de passage. L'étang gelé, auquel un néologisme local donne le nom de *patinoir*, était peu couru. La troupe artistique avait beau s'exciter et se monter, elle ne réussissait que rarement à chauffer la salle des spectacles et des concerts à moitié vide... Pendant tout le mois de janvier, les affaires languirent ; à l'heure du café, la *Fleur de Lys* dut se contenter d'un petit bouquet d'habitués pour lesquels l'existence n'aurait pas eu de charme s'ils n'avaient pu jouer leur tasse en cet endroit, qui sert de Bourse à la localité. Et ce fut un beau temps pour les filles de café, qui pouvaient somnoler à leur aise sur les tables et se coucher, sans être harassées, aux heures où la grande majorité des braves gens a l'habitude de goûter un repos mérité.

Cependant, le mois de janvier écoulé, l'animation n'avait pas encore repris. Pourtant, les comptes étaient bouclés, les bilans établis, qu'attendait-on pour recommencer sérieusement les affaires ? Fabricants, négociants, commerçants, boutiquiers, cafetiers avaient beau regarder et attendre... Pas de commandes, pas de chalands !

L'année s'annonçait mauvaise sous tous les rapports.

Une crise, qu'un certain nombre de gens prévoyaient déjà dès la fin de l'année précédente, semblait imminente. Depuis deux ou trois ans, les fabriques d'horlogerie et les ateliers avaient travaillé presque sans relâche, créant une production double ou triple de la production normale, encombrant les marchés, entassant des stocks de montres chez les négociants, leurs correspondants... Et de tous côtés on criait à la surproduction ; avant de faire de nouvelles commandes, les vendeurs, ne sachant que faire de cet amas de produits qui restaient chez eux inutilisés et sans profit, s'occupaient activement à écouler ce trop plein dont ils étaient débordés.

Tant que les affaires marchaient, que les ventes se faisaient facilement, excités par le désir de gagner beaucoup d'argent, on avait poussé à la fabrication et réclamé de nouveaux approvisionnements. Emportés dans le tourbillon des affaires, les négociants ne cherchaient qu'à vendre, les fabricants ne se préoccupaient que de satisfaire aux commandes, sans s'inquiéter de l'avenir, du lendemain.

Et tout aussi insouciants, tout aussi légers, un trop grand nombre d'ouvriers avaient vécu, eux aussi, au jour le jour, proportionnant leurs dépenses à leurs gains, qui étaient à ce moment-là superbes. Le travail marchait, battait son plein, on faisait des journées magnifiques, sans penser que l'ouvrage pouvait manquer un jour, que cette production énorme, hâtive, fiévreuse ne durerait pas éternellement. Comme il était venu, aussi facilement qu'on le gagnait, on dépensait son argent, presque sans compter, et cela à tous les rangs, à tous les degrés, dans le monde des fabricants, dans celui des intermédiaires : les négociants et les courtiers, dans celui des patrons et des chefs d'atelier dans celui des ouvriers.

(A suivre.)

était surtout abusive dans la soirée, alors que la fête était finie et qu'il n'y avait plus rien à voir, d'autant plus que ceux qui voulaient prendre part à la danse étaient de nouveau forcés de fouiller dans leur gousset.

Ces fêtes gagneraient, à coup sûr, en popularité, si l'esprit de spéculation ne s'en mêlait pas. Les sociétés nautiques devraient chercher leurs ressources pour couvrir leurs frais en instituant à côté de la fête nautique proprement dite des amusements populaires tels que tombola, tir aux fléchettes et au flobert, etc. Tout le monde y trouverait son agrément, et la société ses petits profits. Ceci dit sans intention malveillante, et uniquement pour rendre à l'avenir ces fêtes plus intéressantes et à la portée de tous.

Le soir, nos canotiers se sont livrés au doux exercice de la danse sur un pont dressé en plein air, au bord de l'eau et éclairé *a giurno* par un grand nombre de lanternes vénitiennes multicolores. L'effet était féerique.

* * *

On s'occupe assez activement de l'organisation des fêtes des 1er et 2 août. Nos radicaux ont d'abord essayé d'accaparer toute la fête à leur profit, en créant des comités à leur image et triés sur le volet. Les ouvriers ont été systématiquement exclus de ces comités, et sur la remarque qu'il y avait lieu de tenir compte de cet élément important de notre population, il s'est trouvé un individu pour déclarer que les sociétés ouvrières n'avaient rien à voir dans l'organisation de cette fête. Pas de commentaires, n'est-ce pas! — Il est vrai que les sociétés grutléennes de notre ville ont revendiqué l'honneur d'organiser le grand cortége aux flambeaux. Mais comme ces deux sociétés sont absolument inféodées au parti radical, satisfaction leur a été donnée sur le champ. On nous dit même que le Grutli romand, dans lequel trônent 3 conseillers d'Etat et nombre d'employés du Château, choisira cette occasion pour inaugurer une bannière, achetée avec je ne sais quels fonds secrets.

Il n'est bruit ici que d'un conflit qui s'élève actuellement entre deux officiers supérieurs, au sujet du commandant du cortége. D'aucuns voudraient donner ce commandement à un colonel bien connu, conservateur bon teint; mais cela ne fait pas l'affaire d'un jeune major à esprit remuant et belliqueux, radical de la plus belle eau, celui-là. Ce dernier met tout en œuvre pour satisfaire son incommensurable orgueil : il veut le commandement du cortège à tout prix.

Lequel des deux commandera? Est-ce le supérieur en grade? Est-ce le politicien belliqueux et remuant? *That is the question,* comme dit l'Anglais. Si la politique, cette maudite politique de parti, n'était pas en jeu, la question ne devrait même pas être discutée, et le major, respectueux de la discipline militaire, cèderait le pas à son supérieur en prononçant le sempiternel: « A vos ordres, mon colonel! »

Comédie que tout cela. Nous verrons le jour du cortège si c'est la discipline qui a triomphé ou la politique.

* * *

La révocation, par vengeance politique, de l'afficheur et crieur public Treyvaud, par son supérieur, M. le conseiller communal Benoît, s. v. p., vient d'avoir son épilogue, à mesure que le Conseil communal, reconnaissant ses torts vis-à-vis de cet employé, lui a payé l'indemnité qu'il lui réclamait, soit fr. *245.* Nous espérons bien que l'auteur seul de cette révocation injuste et arbitraire paiera la carte.

Cette triste et scandaleuse affaire est un bel échantillon de l'autoritarisme de certains chefs radicaux. — Passons.

* * *

Les ouvriers maçons, cimentiers et manœuvres ont eu hier au soir une réunion contradictoire avec les patrons et architectes de notre ville. Ces derniers, ainsi que cela était à prévoir, ont refusé de donner satisfaction aux légitimes revendications des ouvriers. Ceux-ci ont décrété la grève immédiate; cinq cents ouvriers ont cessé tout travail. Au moment où j'écris ces lignes, 9 heures du matin, un cortége fort de deux cents hommes passe sous mes fenêtres. La tenue de tous ces ouvriers est correcte, ils marchent en bon ordre, au pas, et font plaisir à voir. Nos meilleurs vœux pour le succès de leurs revendications.

Vous recevrez pour le prochain numéro un exposé détaillé de la situation. X.

Chronique locale

Course annuelle. — Le Chœur mixte de l'Eglise nationale fera sa course annuelle le *lundi 3 août* prochain. Il visitera Macolin et les Gorges du Taubenloch. Tous les membres passifs et les amis de la société sont cordialement invités à se joindre à elle pour cette belle promenade. Une assemblée des participants aura lieu mercredi 29 courant à 8 1[2 heures du soir au Collège primaire. Départ par le premier train pour la Reuchenette. Prix : 2 fr. 30 environ. (*Communiqué.*)

Ouvriers serruriers. — Les ouvriers serruriers sont encore en grève, les pourparlers engagés avec les patrons serruriers n'ayant pas abouti. Ces derniers feraient droit aux réclamations si modestes de leurs ouvriers, mais s'obstinent à ne vouloir leur accorder la journée de 10 heures qu'à partir du 1er septembre. A quoi les ouvriers répondent : Puisque vous êtes d'accord pour la journée de 10 heures, consentez à ce qu'elle devienne la règle à partir du 1er août.

On ne comprendrait rien à l'obstination que mettent les patrons à leur refuser cette demande, si l'on ne savait que ces messieurs ont actuellement beaucoup d'ouvrage, ce qui ne sera vraisemblablement pas le cas au mois de septembre, époque à laquelle ils pourraient dire à ceux de leurs ouvriers réclamant la journée de dix heures : « Si vous n'êtes pas contents, allez-vous en! »

Les ouvriers serruriers sont résolus à maintenir leurs droits jusqu'au bout. La population de notre ville a pu croire que la grève était terminée, ensuite de la lettre publiée la semaine passée dans les journaux locaux, lettre qui faisait prévoir une heureuse solution à bref délai. C'est ce qui explique, avec la crise, pourquoi notre liste de souscription n'a pas été couverte d'autant de signatures que nous le supposions.

Nous avons reçu jusqu'à présent :

Liste de la « Sentinelle » en faveur de la grève des ouvriers serruriers

Première liste, fr. 30. — C. B., fr. 1. — L. C., fr. 2. — A. Schnegg, fr. 3. — Produit d'une quête faite à la fête champêtre du Grutli, fr. 58.65. — Albert Nicolet, Collège 15, fr. 5. — Anonyme, fr. 1. — Alcide Jobin, fr. 1.

Total : Fr. 96.65.

Nous ne terminerons pas sans adresser encore un pressant et chaleureux appel aux ouvriers. Divers syndicats ont déjà fait preuve de solidarité à l'égard des serruriers, d'autres s'apprêtent à leur voter un subside. Que chacun se souvienne en cette occasion de la belle devise :

UN POUR TOUS, TOUS POUR UN.

Eglise nationale. — Le collége des anciens, de l'Eglise nationale de notre ville, désirant célébrer solennellement le 6me centenaire de la Confédération suisse, a décidé de donner un cachet patriotique très accentué au service religieux qui sera célébré dimanche prochain, au Temple français, à 9 h. 1[2 du matin. Il vient d'adresser les invitations aux autorités locales, cantonales, municipales, scolaires et synodales pour qu'elles se fassent représenter à cette cérémonie.

Le *Chœur mixte* chantera deux chœurs de circonstance, et la musique des *Armes-Réunies*, toujours vaillante et dévouée, prêtera son bienveillant concours. Un programme de la cérémonie sera distribué aux portes par les soins de la société l'*Intimité.* Le temple et la salle de l'Abeille seront modestement décorés de drapeaux.

Le collége aimerait aussi placer quelques plantes décoratives et des fleurs sur la table de communion et sur les portes; mais comme il n'a pas de fonds pour cet objet, il fait appel aux amis de l'Eglise qui possèdent de belles plantes et qui seraient disposés à les prêter 24 heures. Il les recevra avec reconnaissance le samedi à 5 h. du soir, au Temple même. (*Comm.*)

Cortège. — Voici l'itinéraire de la retraite du 1er août : Réunion Place de l'Hôtel-de-Ville.

Défilé par les rues de l'Hôtel-de-Ville, de la Chapelle, de la Place d'Armes, Fritz Courvoisier, de la Balance, du Puits, du Sentier, de la Demoiselle, de l'Ouest, de la Paix, de l'Abeille, de la Serre, du Pré et Rue Neuve, Léopold Robert, du Roulage, Daniel Jean-Richard, du Casino, Jaquet-Droz, de l'Arsenal, du Grenier et Place de l'Hôtel-de-Ville

Société ornithologique. — L'exposition d'ornithologie a eu le succès qu'elle méritait. L'aménagement en était bien compris; il faut ajouter que la salle du nouveau stand se prêtait à merveille à une exhibition de ce genre. Un tour au milieu de ce petit monde remuant, gazouillant, babillard était une des plus intéressantes et des plus ravissantes choses qu'on puisse imaginer. Quel joyeux concert que celui qui s'échappait de tous ces petits gosiers, quels trilles puissants, quelles étourdissantes vocalises. Les yeux n'étaient pas moins ravis que les oreilles. Nous ne tenterons pas de mentionner tous les oiseaux dont les couleurs châtoyantes, les formes gracieuses, les ébats et l'agilité nous ont émerveillé. Nous avouerons simplement notre prédilection pour les cardinaux et pour les capucins — de la gent emplumée, il va de soi — qui sont frappants de ressemblance, et notre sincère estime pour certain perroquet qui disait à ravir : « Ne m'embête pas! »

Liste des numéros gagnants de la tombola

1	5629	43	961	85	5963	127	5701	169	5350	211	876
2	1491	44	8814	86	3501	128	5794	170	4060	212	5825
3	4823	45	3452	87	5302	129	4217	171	4119	213	3566
4	4370	46	2639	88	416	130	8341	172	8401	214	7712
5	467	47	8735	89	3390	131	6956	173	6004	215	7448
6	5294	48	2152	90	9021	132	2303	174	9615	216	5528
7	3488	49	1177	91	191	133	7154	175	4959	217	2395
8	4858	50	5862	92	7921	134	3372	176	6356	218	4513
9	2845	51	5791	93	525	135	7762	177	6289	219	3070
10	1751	52	853	94	5347	136	6737	178	7731	220	6243
11	6605	53	1292	95	5481	137	8714	179	3690	221	5772
12	5579	54	564	96	2426	138	5884	180	9618	222	2783
13	757	55	6028	97	8349	139	6379	181	6515	223	9277
14	2466	56	9134	98	3600	140	463	182	3363	224	172
15	4393	57	430	99	6527	141	3453	183	9191	225	5254
16	1228	58	9154	100	3577	142	6446	184	2684	226	9046
17	5526	59	8706	101	1229	143	3386	185	8471	227	2061
18	2272	60	4079	102	7487	144	4982	186	4158	228	6781
19	4033	61	3028	103	6524	145	4083	187	7432	229	486
20	64	62	5924	104	5669	146	6032	188	5990	230	5510
21	7291	63	9193	105	7246	147	2971	189	2636	231	4137
22	7751	64	4764	106	2263	148	7243	190	9043	232	527
23	168	65	567	107	842	149	3283	191	175	233	203
24	5886	66	7168	108	2537	150	531	192	9587	234	9262
25	6488	67	8531	109	3001	151	2360	193	2038	235	2585
26	995	68	2752	110	1844	152	9643	194	4700	236	6576
27	6526	69	1651	111	5043	153	5382	195	7547	237	822
28	2022	70	8377	112	626	154	3652	196	4451	238	3779
29	2552	71	1876	113	7787	155	7101	197	362	239	4448
30	708	72	5209	114	3822	156	5048	198	2358	240	1190
31	6674	73	67	115	3814	157	1463	199	3471	241	8325
32	8170	74	8371	116	2209	158	2268	200	6571	242	89
33	3058	75	5798	117	6020	159	4044	201	8772	243	2951
34	6287	76	417	118	2243	160	8574	202	4286	244	115
35	2597	77	3120	119	1134	161	3358	203	5463	245	5411
36	9622	78	1722	120	9631	162	6826	204	9044	246	5299
37	3381	79	5369	121	3232	163	9217	205	5429	247	8360
38	287	80	4972	122	4573	164	4997	206	3016	248	9623
39	3578	81	7709	123	2638	165	88	207	1204	249	9691
40	1352	82	700	124	7213	166	9187	208	4615	250	6568
41	6555	83	2992	125	8765	167	6907	209	1405		
42	9401	84	3235	126	6069	168	2327	210	6700		

Les lots peuvent être retirés au Nouveau-Stand jusqu'au 29 courant au soir; passé cette date au Café de la « Croix blanche », rue de la Chapelle n° 3, de midi à 2 heures.

Petite correspondance

A M. **D. M.**, compagnon maçon, rue de l'Hôtel-de-Ville. — Nous nous occupons de votre réclamation. Après information, un article paraîtra, s'il y a lieu, dans le numéro prochain.

71 FEUILLETON DE LA SENTINELLE

INDIANA

par GEORGES SAND.

TROISIÈME PARTIE.

V.

— Oh oui! dit Raymon que la tendresse de sa mère attendrissait sur lui-même; allez lui faire entendre le langage de la raison et de la bonté. Elle aimera sans doute la vertu dans votre bouche; elle se rendra peut-être à vos caresses; elle reprendra de l'empire sur elle-même, l'infortunée! Elle souffre tant!

Raymon se jeta dans un fauteuil et se mit à pleurer, tant les émotions diverses de cette matinée avaient agité ses nerfs. Sa mère pleura avec lui, et ne se décida à descendre qu'après l'avoir forcé de prendre quelques gouttes d'éther.

Elle trouva Indiana qui ne pleurait pas, et qui se leva d'un air calme et digne en la reconnaissant. Elle s'attendait si peu à cette contenance noble et forte, qu'elle se sentit embarrassée devant cette jeune femme, comme si elle lui eût manqué d'égards en venant la surprendre dans la chambre de son fils.

Alors elle céda à la sensibilité profonde et vraie de son cœur, et elle lui tendit les bras avec effusion. Madame Delmare s'y jeta; son désespoir se brisa en sanglots amers, et ces deux femmes pleurèrent longtemps dans le sein l'une de l'autre.

Mais quand Madame de Ramière voulut parler, Indiana l'arrêta.

— Ne me dites rien, Madame, lui dit-elle en essuyant ses larmes, vous ne trouveriez aucune parole qui ne me fît du mal. Votre intérêt et vos caresses suffisent à me prouver votre généreuse affection et à soulager mon cœur autant qu'il peut l'être; maintenant je me retire; je n'ai pas besoin de vos instances pour comprendre ce que j'ai à faire.

— Aussi ne suis-je pas venue pour vous renvoyer, mais pour vous consoler, dit madame de Ramière.

— Je ne puis être consolée, répondit-elle en l'embrassant; aimez-moi, cela me fera un peu de bien; mais ne me parlez pas. Adieu, Madame; vous croyez en Dieu, priez-le pour moi.

— Vous ne vous en irez pas seule, s'écria madame de Ramière, je veux vous reconduire moi-même chez votre mari, vous justifier, vous défendre et vous protéger.

— Généreuse femme! dit Indiana en la pressant sur son cœur, vous ne le pouvez pas. Vous ignoriez seule le secret de Raymon; tout Paris en parlera ce soir, et vous jouerez un rôle déplacé dans cette histoire. Laissez-moi en supporter seule le scandale, je n'en souffrirai pas longtemps.

— Que voulez-vous dire? Commettriez-vous le crime d'attenter à votre vie? Chère enfant, vous aussi vous croyez en Dieu.

— Aussi, Madame, je pars pour l'Ile-Bourbon dans trois jours!

— Viens dans mes bras, ma fille chérie, viens que je te bénisse. Dieu récompensera ton courage....

(*A suivre.*)

Dépôt de Manufactures suisses et étrangères

A. KOCHER
19, Rue Léopold Robert, 19

MAGASINS DE L'ANCRE
CHAUX-DE-FONDS

A. KOCHER
19, Rue Léopold Robert, 19

Nos rayons de nouveautés de la saison 504

Confections pour Dames et Vêtements pour Messieurs

SONT AU GRAND COMPLET

AVIS
de la
Préfecture de la Chaux-de-Fonds

Perception de l'impôt direct pour 1891

Le Préfet du district de la Chaux-de-Fonds, agissant en exécution de la loi sur l'impôt direct du 18 octobre 1878, modifiée par le décret du Grand Conseil du 10 avril 1879, informe les contribuables de ce district, que la perception de l'impôt, pour l'exercice courant, aura lieu comme suit :

I. Pour la Sagne

A l'Hôtel-de-Ville de la Sagne, le mardi 28 juillet courant, de 8 1/2 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir.

II. Pour les Eplatures et les Planchettes

Au bureau de la Préfecture, le mercredi 29 et le jeudi 30 juillet courant, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

III. Pour la Chaux-de-Fonds

Au bureau de la Préfecture, du lundi 3 au mardi 11 août prochain, le dimanche excepté, chaque jour de 8 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

Les contribuables qui voudront acquitter leur impôt avant les dates indiquées ci-dessus, peuvent le faire dès maintenant au bureau de la Préfecture.

Il sera procédé contre les retardataires conformément aux articles 30 et 31 de la loi précitée, dont la teneur suit :

Article 30. — Trente jours après celui fixé pour la perception, les retardataires seront invités par une lettre du Préfet à venir s'acquitter et rendus attentifs à la surtaxe établie par l'article 31.

Article 31. — A défaut de paiement dans la quinzaine qui suivra cette invitation, il sera ajouté à l'impôt une surtaxe de cinq pour cent sans minimum ni maximum. De plus, à la réquisition du Préfet, il sera immédiatement procédé contre les retardataires, conformément à la loi sur la poursuite pour dettes.

Le mandat d'impôt, sur lequel le chiffre de la surtaxe aura été porté, tiendra lieu de titre exécutoire.

Les personnes soumises à l'impôt, en vertu de la loi, qui n'auraient pas reçu de mandat, sont tenues d'en donner avis à la Préfecture, qui y pourvoira. Elles seront du reste en tout temps recherchables pour la totalité des impôts qu'elles devraient et qu'elles n'auraient pas acquittés. (Article 27, 3me et 4me alinéas.)

En attendant que le Conseil d'Etat ait statué sur les recours et réclamations prévus aux articles 26 et 32, les contribuables en réclamation sont tenus d'acquitter leur impôt à la Préfecture dans les délais fixés pour la perception. S'il est fait droit à leurs recours, la différence entre la taxe de la commission et le chiffre fixé en dernier ressort par le Conseil d'Etat, leur sera restituée par les soins de la Direction des finances. (Article 33 de la loi.)

La Chaux-de-Fonds, le 10 juillet 1891. 609-6

Le Préfet :
N. DROZ-MATILE.

SOUVENIR DU VIe CENTENAIRE DE LA CONFÉDÉRATION
1891 — 1991

AUJOURD'HUI.... DANS CENT ANS

Fantaisie humoristique par Jean-Frédéric de la T'SCHAUX

La fête du centenaire à la Chaux-de-Fonds. — Une singulière apparition. — Un discours dans les airs. — Brusque départ. — L'original américain Jonathan Burns. — Ce qu'on voit et ce qu'on entend en ballon. — Cent ans après.

Un avis ultérieur indiquera les dépôts dans lesquels cette brochure est en vente au prix de 20 centimes.

Avis au public

Une assemblée d'épiciers, réunie le 24 juillet, au Café de la Croix d'Or, a pris la décision de fermer les magasins le samedi 1er août depuis 6 heures du soir au lundi matin.

Les collègues qui n'ont pu être convoqués à la réunion précitée sont priés de prendre bonne note de la chose et d'avertir leurs clients.

630 LE COMITÉ D'INITIATIVE.

Mise à Ban

La Société fédérale de gymnastique « l'Abeille » met à ban l'emplacement qu'elle possède au-dessus de la rue du Nord et à l'Est de la rue de Bel-Air. Amende 2 fr., qui sera de moitié au dispensaire et aux Jeunes garçons.

Les parents sont responsables des dégats de leurs enfants. 632

Chaux-de-Fonds, le 27 juillet 1891.

Permis : Le Juge de paix :
P. Coullery.

Pour les fêtes du

Centenaire helvétique

vient de paraître :

La Patrie. Lectures illustrées, 428 pages avec couverture spéciale. — Prix : **1 fr. 80** relié.

Premier livre du degré moyen, avec illustrations et lectures sur les cantons romands. 320 pages. Relié, **1 fr. 50.**

Premiers exercices, pour le degré inférieur. Lectures illustrées. 150 pages. — **1 franc.**

Ces ouvrages peuvent être recommandés aux parents qui voudraient aussi pour leur part contribuer à perpétuer une date historique dans le cœur de leurs enfants ou offrir un petit souvenir durable à quelques enfants de familles délaissées.

S'adresser à M. C.-W. Jeanneret, à la Chaux-de-Fonds, et pour le canton de Vaud à M. H. Mignot, éditeur à Lausanne.

Avis au public

La Société des maîtres bouchers et charcutiers de la Chaux-de-Fonds avise que leurs débits seront fermés samedi 1er août à 6 1/2 h. du soir. 637 **LE COMITÉ**

Avis au public

Nous avons l'honneur d'annoncer à notre nombreuse clientèle et au public en général que dès ce jour nos magasins sont transférés

rue Jaquet-Droz 39.

Bien assorti dans les meilleurs articles de **DRAPERIES, TOILERIES** et **NOUVEAUTÉS.** Spécialité de CRAVATES en tous genres Nous sommes persuadés de contenter chacun. 636

A. & N. BLUM.

Une apprentie peintre en cadrans est demandée de suite chez Mme Girard, rue du Parc 21. 634

FÉDÉRATION
des
Ebauches, Finissages et Pignons

Le comité central invite les présidents de chaque section à faire parvenir dans un bref délai leur adresse exacte au président M. **Armand Girard,** rue du Parc 21, Chaux-de-Fonds. 633

VIENT DE PARAITRE

SIX SIÈCLES DE LIBERTÉ

Souvenir du 1er Août 1291-1891, esquisse pour piano, par BERNARD JUNOD (*Marche, tyrolienne, valse,* et *l'air national suisse,* avec paroles françaises et allemandes.) Magnifique impression et couverture illustrée avec goût. Cette œuvre a été imprimée à Leipzig. Prix : **Fr. 1.25.**

Du même auteur : L'ORAISON DOMINICALE (texte biblique) transcrit pour chant, avec accompagnement d'harmonium ou de piano. Prix : 25 ct.

En vente dans les magasins de musique et chez l'auteur, rue Jaquet-Droz, 41, Chaux-de-Fonds. 635

VIe Centenaire de la Confédération

Fête des 1er et 2 Août 1891
à la Chaux-de-Fonds

Nous avons l'honneur de porter à la connaissance de nos concitoyens les décisions suivantes, prises le 14 juillet, en assemblée générale du Comité d'organisation, à l'Hôtel-de-Ville.

Le programme adopté dans cette séance, et qui a été rendu public, doit être considéré comme définitif, sauf quelques modifications de détail qui pourraient encore intervenir.

Le Comité invite toute la population à pavoiser ses demeures de nombreux drapeaux ; il envisage par contre que l'on peut faire abstraction d'autres décors pour la circonstance.

Le Comité compte sur le concours des habitants de la rue Léopold Robert pour donner à l'illumination de cette rue, prévue pour le dimanche soir, un caractère véritablement brillant ; les mesures sont prises pour l'illumination de la Fontaine monumentale, les samedi et dimanche soir.

Toutes les sociétés de musique locales réunies parcourront samedi soir les rues de la ville, à partir de 9 1/2 heures, en jouant la retraite fédérale ; le Comité ne doute pas que cette manifestation, à laquelle la population s'associera en saluant le cortège par des feux de bengale, ne rencontre l'assentiment général. 621

La Chaux-de-Fonds, le 16 juillet 1891.

Le Comité d'organisation.

AU CHANTIER PRÊTRE
A LA CHAUX-DE-FONDS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Ciments prompt, Portland et romain ; chaux blutée ; gyps blanc et gris ; lattes et liteaux ; briques et planelles ; tuyaux en grès ; produits réfractaires ; tuiles et ardoises. 611

BOIS SEC FAÇONNÉ, rendu entassé au bûcher

	Par stère (mesurage garanti) non bûché	bûché à 25 cm.	bûché à 20 cm.	En cercles étalonnés par cercle	par 20 cercles
Foyard	**12 fr. 75**	**15 fr. 25**	**16 fr. 25**	**1 fr. —**	**— fr. 90**
Sapin .	**10 » —**	**12 » 50**	**13 » 50**	**-- » 80**	**— » 75**

Déchets de bois et branches bûchées
Par 100 kilos, **3 fr. 90.** Par 500 kilos, **18 fr. 50.** Par 1000 kilos, **35 fr.**

Tourbe et autres combustibles de tous genres

Chantier, usine et bureau : **Boulevard de la Gare**
Magasin pour le détail et les commandes avec assortiment de vannerie et brosserie
Sous l'Hôtel de la Balance

TÉLEPHONE — **Même maison à Neuchâtel** — TELÉPHONE

AU LOUVRE
3 et 4, Rue de la Ronde, 3 et 4,
vient de recevoir, à l'occasion de la **Fête du 1er août,** *2000 mètres de* **Toile de drapeaux** *rouge, bleue, verte, blanche et jaune, le tout à* **50 centimes** *le mètre.*
100 pliants *avec siège brodé, à* **1 fr. 75** *la pièce.* 627
Se recommande, **J. MEYER, au Louvre.**

AVIS

Tous les exécutants du Cantique suisse et de l'Hymne national, chanteurs et instrumentistes, sont convoqués à une grande répétition générale qui aura lieu jeudi 30 juillet à 8 1/4 heures, au Temple français. 638

La Commission musicale de la fête de la Confédération.

AVIS AU PUBLIC

Reçu un choix d'échantillons de **drap** haute nouveauté, depuis fr. 26 pour l'habillement. 629

Pendant la saison morte, je me charge du rhabillage et du dégraissage. — Façon d'habits pour garçons, depuis fr. 8.

M. Udech-Rubin, tailleur,
Rue du Premier-Mars
Café Pelletier *Progrès, 9 b.*

A l'Epicerie
54, RUE DU PARC 54

Toujours pourvu de bon
BEURRE FRAIS
Excellent FROMAGE D'EMMENTHAL.
Bon VIN ROUGE à 50, 60 et 90 ct. le litre. 625
Bon VIN BLANC à 70 ct. le litre.
Magnifique choix de CAFÉS depuis 1 fr. 20 à 1 fr. 70 le demi-kilo.

Reçu un beau choix de
TABLIERS ET CORSAGES
Se recommande, Ph. DAUM.

VIe centenaire de la Confédération suisse

Fête des 1 et 2 août
à la Chaux-de-Fonds

Avis aux tambours

Les tambours de la localité, désireux de participer à la grande retraite aux flambeaux qui aura lieu le samedi 1er août prochain, à 9 h. du soir, sont priés de se faire inscrire auprès de M. Jules-Auguste Dubois, au Juventuti, rue du Collège, n° 9.

622 Le Comité d'organisation.

Avis

Le soussigné annonce à ses amis, connaissances et au public en général qu'il travaille à son compte comme

Menuisier-ébéniste.

Il se recommande particulièrement pour des **réparations, polissage de meubles,** etc., à domicile ; ouvrage prompt, soigné et à des prix très bas. 623

Louis Raidt,
s'adresser Industrie 23, au second.

Avis

Tous les élèves des classes industrielles, 1re, 2me et 3me primaires, sont invités à se rendre à partir de Mardi prochain, 28 juillet courant, aux répétitions du chœur qui sera exécuté pour les fêtes des 1er et 2 août, et qui auront lieu au Temple français tous les matins à 8 heures. 626